



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 04/2021\_DIR

Fiche de poste N° : 04/2021_DIR	<b>Poste : DIRECTEUR D'ÉCOLE de plus de 10 classes</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	Direction de l'école élémentaire de Vaiaha, circonscription 3 classée REP+ 17 classes, 1 dispositif ULIS TFC, 1 secrétariat administratif serait possible à la rentrée 2021
<b>Missions générales</b>	<b>Activités principales :</b>  Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique éducative du Pays et des textes officiels, le candidat devra assurer les missions dévolues au directeur d'école. Eu égard à la taille des écoles concernées (écoles de plus de 10 classes), en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage, une attention particulière sera portée aux compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- faire connaître et faire partager les objectifs de l'institution scolaire ;</li><li>- coordonner et impulser la réflexion et la mobilisation de l'équipe pédagogique autour du projet d'école (élaboration, suivi, bilan annuel),</li><li>- veiller à la continuité et à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école : progressivités des apprentissages dans chaque cycle d'enseignement, continuités inter et intra-cycles, prise en compte de la diversité des élèves, évaluation de leurs apprentissages et acquis, suivi de leur parcours.</li><li>- animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité ;</li><li>- mettre en place un fonctionnement en équipe et faire prévaloir un principe de cohérence dans le travail collectif ;</li><li>- impliquer la communauté éducative dans l'action de l'école ;</li><li>- favoriser l'intégration des personnels dans une équipe.</li></ul>
<b>Contexte d'exercice de l'emploi</b>	L'établissement Vaiaha est classé REP+ et à ce titre il faudra s'attendre à des situations complexes et à un investissement encore plus fort dans la fonction. Des indemnités REP+ afférentes à la fonction et ses contraintes supplémentaires existent. Les classes de CP et CE1 sont dits à effectif réduit. La notion de réseau prend tout son sens dans le travail collaboratif des directeurs entre eux et avec l'équipe de circonscription. Dans le cadre du projet de circonscription l'établissement est passé à 5h00 d'enseignement en langue tahitienne par semaine. Le volet culturel polynésien est important et le démarrage d'un projet d'une rentrée progressive d'un dispositif bilingue français-tahitien, impliquant une partie des classes est envisagé à la rentrée 2022.
<b>Qualifications, connaissances et Compétences requises</b>	<b>Pour pouvoir accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Être directeur d'école en poste à titre définitif ou être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école.</li><li>• Être titulaire du CAFIPEMF est un atout supplémentaire.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La connaissance de l'enseignement du tahitien est un atout supplémentaire</li> </ul> <p>Le candidat devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de qualités pédagogiques affirmées afin d'assurer efficacement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le relais de la mise en œuvre de la politique éducative du pays ;</li> <li>- la responsabilité des enseignements dispensés dans chaque classe ;</li> <li>- l'animation et le pilotage du projet d'école ;</li> <li>- l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ;</li> <li>- l'accompagnement du dispositif ULIS</li> </ul> </li> <li>• d'ouverture et de dialogue pour entretenir un partenariat constructif et profitable aux élèves ;</li> <li>• d'une réelle aptitude à animer une équipe et à gérer les conflits internes ou externes ;</li> <li>• de loyauté vis-à-vis de l'institution : signaler et rendre compte en temps et en heure ;</li> <li>• d'autorité pour défendre les intérêts et prérogatives de l'école, autant que nécessaire.</li> </ul> <p>Une attention particulière sera portée sur les compétences de management requises afin d'instaurer une communication relationnelle sereine avec les partenaires de l'école et de fédérer le personnel enseignant dans une dynamique d'équipe et de projet.</p>
<b>Rattachement administratif</b>	L'école élémentaire Vaiaha est placée sous l'autorité de l'IEN en charge de la circonscription n°3 Faa'a
<b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN</li> <li>- Curriculum vitae.</li> </ul> <p>&gt;Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:gestco.brh1@education.pf">gestco.brh1@education.pf</a>)</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ».</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat ;</li> <li>- questionnement de la commission.</li> </ul> <p>La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant</p> <p><b><u>Date limite de dépôt de candidature : le 1<sup>er</sup> avril 2021 avant 12h</u></b></p> <p><b><u>Date des entretiens : Courant mois d'avril 2021</u></b></p> <p><b><u>Lieu : DGEE, site Tuterai Tane</u></b></p>